



Championnat Départemental 2018-2019

**Jeunes : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets,
Juniors et Vétérans.**



n° autorisation : 1803126

LIEU : Gymnase intercommunal, rue du Collège, 45370 CLERY-SAINT-ANDRE
(9 terrains).

DATES : Les samedi 02 et dimanche 03 Février 2019 de 9h00 (le samedi) à 17h00
(le dimanche).

CATEGORIES : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Vétérans.

LICENCES :

Les joueurs devront être licenciés le jour de leur inscription. Toutes les licences seront contrôlées le jour du tirage au sort.

Le **surclassement n'est pas autorisé** pour les jeunes dans ce championnat.

Tout joueur non licencié s'expose aux sanctions prévues par le règlement et la procédure LCB-CRA-002 « sanctions encourues par un joueur en défaut de licence »

TABLEAUX :

Tous(tes) joueurs(es) licenciés du Comité 45.

Ouverts ***simples dames, simples hommes, doubles dames, doubles hommes et doubles mixtes.***

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans les 3 tableaux mais dans leur catégorie.

Pour tous les tableaux, les simples et les doubles seront organisés par poules, dans la mesure du possible, puis par élimination directe en phase finale.

En cas de forte participation dans une catégorie, le Comité Départemental se réserve le droit de l'organiser en élimination directe. En cas de faible participation, le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler certains tableaux.

(Les joueurs qualifiés d'office pour le Ligue sont susceptibles de ne pas participer à la phase qualificative et d'être directement inscrits dans la phase finale.)

Les poussins joueront sur des terrains adaptés à cette catégorie.

Les vétérans seront séparés par catégories V1/V2-V3/V4 et plus ou regroupés.

Les Vétérans seront dans la mesure du possible séparés également par classement : D8 et plus / D9 et moins. Un vétéran peut se surclasser c'est-à-dire s'inscrire dans une catégorie plus jeune que la sienne.

ACCOMPAGNATEURS(TRICES) :

Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un(e) responsable majeur(e) nommé(e) par leur Club ou disposant d'une autorisation écrite des parents.

ARBITRAGE :

Le juge arbitre principal de ce championnat sera assisté d'un JA adj.

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales.

Les matchs finales et demi-finales seront arbitrées selon la disponibilité des arbitres dans la salle.

Le tournoi se déroulera selon les règles officielles FFBaD.

VOLANTS :

Les volants sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, le volant officiel sera utilisé.
Les volants officiels sont RSL 3 et RSL 4.
Ils seront mis en vente par l'organisateur.

INSCRIPTIONS :

Elles devront obligatoirement être faites par les clubs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le Lundi 21 Janvier 2018 par mail**

à : clerybad@gmail.com

puis par courrier à : **AASC Franck DE BEJA 894 rue des Bordes 45370 DRY**

Elles devront être obligatoirement accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre du **Comité 45** : 7€ pour 1 tableau, 10€ pour 2 tableaux et 13€ pour 3 tableaux.
Virement possible, mode de paiement qui devra être indiqué par mail ou courrier.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les personnes à contacter si besoin :

Franck DE BEJA (Club Cléry & Responsable commission Jeunes) - Tél : 06 48 02 60 13

Email : fdebeja@gmail.com

Wilfried Dentz-Guedon Responsable du Championnat pour le comité - Tél : 06 78 99 55 39

Email : willou75017@hotmail.fr

CONVOCATIONS :

Le tirage au sort aura lieu le 26 Janvier 2019

Les convocations et les infos nécessaires vous parviendront **sem. 05**

FORFAITS :

Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort, devra être expliqué par l'envoi d'un justificatif, de préférence avant la compétition et non remboursé.

Tout forfait injustifié s'expose à l'article LCB-CRA- 001 "sanctions encourues par un joueur forfait"

QUALIFICATIONS :

En benjamin et minime, les deux finalistes de chaque tableau de simple ainsi que les vainqueurs de chaque tableau de doubles seront qualifiés pour le Championnat de Ligue Jeunes qui aura lieu au printemps 2018.

Il en est de même pour le vainqueur du tableau de simple en cadet et junior.

En cas de désistement une liste d'attente sera réalisée parmi les finalistes, demi-finalistes et quart-finalistes. La liste des qualifiés sera validé par le Comité Départemental.

Tout joueur ou joueuse qualifié en simple pour le championnat de ligue peut faire le double avec le partenaire de son choix (qualifié ou non en simple).

Les poussins n'ont pas besoin de se qualifier pour participer au Championnat de Ligue

AMBIANCE :

Un coin repas et une buvette conviviale et variée seront mis à la disposition des joueurs dans le gymnase pendant la compétition.

Des cartes buvettes remboursables seront également à leur disposition.

Un stand PlusdeBad, partenaire du comité devrait être tenu pendant la compétition.

